



Communiqué de presse  
Lyon, le 19 février 2020



## Communiqué de presse du 19 février 2020 Activités fluviales du bassin Rhône Saône

### 1. TRANSPORT FLUVIAL DE FRET

#### Les chiffres

Le bassin Rhône-Saône, avec un trafic de 1,4 milliard de t.km, enregistre en 2019 une **progression de 5,2 %** malgré une baisse des tonnages transportés (-4,8 % pour 6 millions de tonnes). L'année 2019 est donc contrastée.

**Ces chiffres intègrent le trafic fluviomaritime** qui représente environ 10 % des flux dans le bassin mais qui est plutôt en retrait en 2019 (-12 % en tonnes avec 0,572 million de tonnes, 1,3% en t.km avec 140 millions de t.km).

La disparité d'évolution entre ces deux indicateurs s'explique par la **diminution des trafics de sables et graviers** réalisés le plus souvent sur courte distance (-15 % en tonnes). Cette filière avec 2,1 millions de tonnes représente 40 % des volumes transportés sur le bassin et est essentiellement dépendante de la conjoncture du secteur des travaux publics. Néanmoins, **des perspectives encourageantes avec les gros chantiers en cours (travaux quartier Lyon Part Dieu...)** sont envisageables en 2020.

**Les trafics de sels, eux, se portent bien** (+11,5% en tonnes pour 0,277 million de tonnes) et contribuent à la réduction de l'écart mesuré en t.km.

Dans le même temps **les trafics céréaliers sont en forte augmentation** (266 millions de t.km et +20% en t.km pour +11% en tonnes). Cette évolution traduit la très bonne récolte 2019 rendant la filière céréalière bourguignonne particulièrement compétitive sur les marchés d'exportations vers le Maghreb très exigeant au niveau de la qualité des grains achetés (teneur en protéines).

Les agro-matériaux concernent également **les filières du bois** qui progressent de 5,4 % en tonnes (0,133 million de tonnes) et surtout de 30 % en t.km (31 millions de t.km). Ces évolutions sont essentiellement portées par les ports de Saône (Villefranche-sur-Saône, Chalon-sur-Saône, Pagny) qui ont su développer avec les acteurs de ces filières des logistiques fluviales d'approvisionnement de bois d'industrie vers l'usine de pâte à papier de Tarascon et des logistiques fluvio-maritimes d'exportation de bois de coffrage vers l'Algérie.

Fait notable, **le retour de la croissance, après 3 années consécutives de baisse, sur les import/export de conteneurs** (+5,1 % Equivalent Vingt Pieds pour un trafic à hauteur de 88 600 EVP) traités par les deux transporteurs, Green Modal et LogiportSchuttle.

**La filière chimique connaît une augmentation du volume d'activité** (+2,0 % en tonnes avec 0,492 million de tonnes) malgré une légère baisse des prestations en t.km (-2,67 % avec 49 millions de t.km). Cette évolution est essentiellement tirée par la filière vinylique développée depuis 20 ans par KEM ONE entre les sites de Saint-Fons et de Lavéra.

**La filière énergétique enregistre une baisse** (-12,5 % en tonnes avec 0,249 million de tonnes), liée à une réduction d'activité du principal client importateur de charbon. En revanche le pétrole et carburants connaissent des tendances positives (+ 2,2 % en tonnes avec 0,718 million de tonnes et + 18 % en t.km avec 0,170 million de t.km).

Compte tenu de la conjoncture mondiale (cours de l'acier particulièrement bas) et des restructurations internes au secteur, **les flux de produits métallurgiques sont en net retrait** (coils et ferrailles à recycler, - 15 % en tonnes en importation et en exportation).

Enfin le transport de **colis lourds**, avec un nombre de transports en 2019 au nombre de 33 (pour 5 310 tonnes), stable par rapport aux années précédentes, reste une filière de niche mais avec une forte rentabilité socio-économique.

### Actions et perspectives

Au-delà du bilan chiffré 2019, on peut mettre en avant :

- **l'organisation à Lyon en septembre 2019 par VNF et France Nature Environnement d'un colloque sur la logistique urbaine fluviale** qui contribue à préparer les développements futurs de ce type de logistique répondant à la demande sociétale de réduction la pollution et des nuisances associées à la livraison du dernier km ; la déchèterie fluviale amarrée tous les samedi quai Fulchiron sur la Saône devant les bureaux de VNF en est la première matérialisation

- **un travail partenarial sur la filière de la Chimie** initié par l'Union des Industries Chimiques et fortement appuyé par VNF, visant à développer l'utilisation du transport fluvial, mode de transport le plus sûr

- **la mise en place de la Zone d'Inter-Change au port de Fos-sur-Mer** visant à améliorer la qualité du transbordement des conteneurs fluviaux à l'import/export et ainsi à renforcer l'attractivité du transport fluvial

- **l'émergence de nouvelles motorisations « vertes » des bateaux** : VNF va ainsi mettre en service en 2020 le premier bateau européen d'exploitation de la voie fluviale à la norme EMNR (équivalent EURO 5-6 routier) et poursuit avec ses partenaires le développement de nouvelles innovations en faveur du verdissement de la flotte fluviale telles que la mise en service d'un bateau fluvial à propulsion hydrogène en 2021 dans Lyon ou la recherche d'autres solutions, Hybride, Bbiogaz et amélioration des performances diesel. **Pour en savoir plus rendez-vous le 28 septembre prochain lors du colloque « Vert le Fluvial » à Lyon.**

## 2. TOURISME FLUVIAL

### Les chiffres

**Les activités liées au tourisme fluvial sont globalement en croissance sur le bassin Rhône Saône.**

L'année 2019 est une **année de reprise pour les paquebots fluviaux** après les difficultés liées aux attentats en France des années 2015/2016. Deux nouveaux paquebots de 110 m ont permis d'atteindre **une flotte de 24 paquebots qui fait de l'axe Rhône Saône le premier bassin français pour la croisière fluviale**. Un nouveau bateau est déjà sur le bassin pour la saison 2020 et deux à minima sont prévus pour 2021, ce qui permettra de dépasser la flotte maximale atteinte en 2015 et le potentiel est encore important.

En 2019, on estime à **110 000 passagers dont 75 % d'étrangers** qui sont venus sur le territoire Rhône Saône. Parmi ces passagers, environ 60 % ont découvert le territoire et 90 % ne seraient pas venus sur cette destination sans la croisière fluviale.

**L'activité des bateaux promenade est également dans une dynamique très positive.** Les 59 bateaux promenade présents sur le bassin proposent **près de 4 700 places** à la clientèle de promenade et à la clientèle événementielle, composée pour plus de la moitié de français. **La clientèle a augmenté de 35 % en 5 ans.**

C'est à Lyon que se concentre cette activité avec 20 bateaux soit 1 600 places. Deux sociétés détiennent la majorité de la flotte de grands bateaux (12 bateaux pour 1 450 places) avec un **nombre de passagers estimé à 230 000 en 2019** (hors passagers de la navette fluviale Le Vaporetto), soit +18% par rapport à 2015.

**L'activité des péniches hôtels à la clientèle 95 % étrangère (très majoritairement américaine) pour une prestation haut de gamme ou très haut de gamme est en augmentation en France.** Le produit se développe sur le bassin Rhône Saône avec au total 29 péniches en 2019 (+ 10 unités par rapport à 2017) et une estimation de près de 8 000 passagers. Les restrictions de navigation sur les canaux bourguignons, qui ont manqué d'eau durant l'été 2019, ont profité à la Saône qui a vu le trafic des péniches hôtels augmenter : **17 péniches hôtels (contre 11 en 2017) et + 8 % de trafic** à l'écluse de Seurre (Côte d'Or).

**Pour les activités de plaisance (location et privée) sur le bassin, elles suivent les tendances nationales et sont plutôt stables voire à la baisse pour la plaisance privée depuis ces 10 dernières années.**

**La location de bateaux habitables sans permis** se concentre en Petite Saône (représente 60 % du trafic tourisme), sur la Saône amont (représente 41 % à l'écluse d'Ecuelles en Saône-et-Loire) et sur le canal du Rhône à Sète. La navigation sans permis est interdite sur le Rhône. La clientèle, majoritairement française et européenne, est celle qui dépense le plus sur les territoires avec 52 € par jour et par personne.

Le trafic de la plaisance privée, à 70% française, sur le bassin se situe **autour de 1 100 bateaux sur la Petite Saône, 1 000 sur le canal du Rhône au Rhin, 1 600 sur la Saône et 1 000 sur le Rhône et le canal du Rhône à Sète.**

### Actions et perspectives

Au-delà du bilan chiffré 2019, on peut mettre en avant :

- **pour la filière « Paquebots Fluviaux »** la construction en 2019-2020 d'un **nouvel appontement à Villefranche-sur-Saône**, sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône et avec un cofinancement de VNF, appontement qui sera mis en service en 2020. Cet équipement disposera de tous les services, notamment d'une **alimentation électrique à haute puissance**

**permettant le branchement des bateaux** en stationnement 365 jours par an. Cette fonctionnalité, en rendant possible (et obligatoire) le stationnement moteurs coupés, permet d'éviter toute pollution de l'air due aux gaz d'échappement ainsi que les bruits des moteurs.

VNF prépare avec ses partenaires, collectivités locales et CNR, la mise en place de ce même type de services à l'échelle du bassin Rhône Saône et plus particulièrement à Lyon à l'horizon 2021-2022. Le verdissement des appointements, à l'instar du travail fait sur la flotte, est un des objectifs majeurs de VNF et de la filière fluviale de court et moyen termes.

- **pour la filière « Bateaux de promenade »**, le développement de l'activité à Lyon soutenu par VNF avec la réalisation de **deux nouveaux appointements pour l'escale de bateaux-promenade**, au niveau de La Sucrière et sur le Quai Gailleton à l'horizon 2021-2022.

- **pour la filière « Péniches hôtels »**, la construction en 2020 d'un **appointement à Chalon-sur-Saône**, sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville et avec un cofinancement VNF, qui permettra d'accueillir jusqu'à 4 péniches et mettra à disposition eau et électricité.

- **pour la filière « Plaisance privée »**, **les projets de ports sur le bassin Rhône Saône** : le port du Bordelan à Anse sur la Saône sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte du Bordelan et d'une capacité de 350 anneaux qui dotera à l'horizon 2022-2023 la région lyonnaise d'un port à sa dimension et le port de Fourques sur le petit Rhône porté par la communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence (300 anneaux).



---

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

---

#### Contacts presse

#### Voies navigables de France

Aurélie Franchi

06 64 92 59 50

[Com.rhonesaone@vnf.fr](mailto:Com.rhonesaone@vnf.fr)

#### Agence Manifeste

Olivier Astorg

01 55 34.99 86 / 06 22 96 53 41

[olivier.astorg@manifeste.fr](mailto:olivier.astorg@manifeste.fr)